

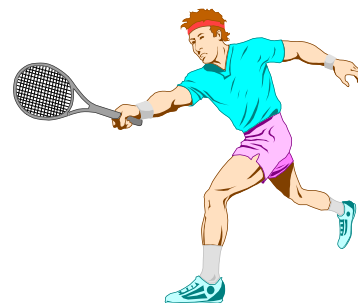
COLLEGE Pierre CORNEILLE

5, Rue Jules Ladoumègue

37000 TOURS

Tél. 02 47 46 40 50

Mél. ce.0370991b@ac-orleans-tours.fr



SECTION D'EXCELLENCE SPORTIVE TENNIS

I - CONDITIONS D'ADMISSION

Une demande **écrite** doit être également envoyée au Comité Départemental *.

Retour des dossiers de candidature auprès du collège P. Corneille le : mercredi 3 avril 2024.

Commission de recrutement : jeudi 23 mai 2024.

Véritable motivation.

Participation aux championnats départementaux dans sa catégorie.

Acceptation de la charte du sportif.

Inscription en U.N.S.S. **OBLIGATOIRE**

NIVEAU SPORTIF

- *Entrée en 6^{ème}* : niveau de jeu 15/5 pour les garçons – niveau 15/3 pour les filles.
- *Entrée en 5^{ème}* : niveau de jeu 15/3 pour les garçons – niveau 15/1 pour les filles.
- *Entrée en 4^{ème}* : niveau de jeu 15/1 pour les garçons – niveau 5/6 pour les filles.
- *En 3^{ème} l'élève peut poursuivre le tennis mais hors section d'excellence sportive.*

Envoi des résultats sportifs (feuille de résultats) de l'année en cours au Comité Départemental
Possession d'un certificat de non contre indication de la pratique du sport en compétition (valide)

IL EST RAPPELE QU'UNE EVENTUELLE DISPENSE EN EPS IMPLIQUE UNE DISPENSE EN TENNIS.

NIVEAU SCOLAIRE

Bon niveau scolaire.

II - HORAIRES D'ENTRAINEMENT PREVISIONNELS

Trois séquences hebdomadaires de 1 heure 30 intégrées dans l'emploi du temps des élèves au collège Corneille, plus 1 heure 30 hors temps scolaire (séquence physique).

III – CONDITIONS D'HEBERGEMENT

Demi-pensionnaire au collège Corneille Tours.

IV – SUIVI DES SPORTIFS

Présence des cadres aux conseils de classe et rencontres parents-professeurs
Commissions de suivi trimestrielles

ENCADREMENT SPORTIF

Monsieur Eric PERNON, conseiller sportif territorial.

* **COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS**

RUE SUZANNE LENGLEN

37000 TOURS

TEL : 02.47.32.05.44